



### Festivités de juillet

Chers Guesninois, Guesninoises,  
L'annonce de la fin du confinement apporte enthousiasme et espoir ; pour autant continuons d'être prudent pour le bien de tous.

C'est donc sous couvert des consignes sanitaires en vigueur que nous sommes ravis de vous présenter les festivités traditionnelles de Juillet.

Les vacances d'été arrivent et avec elles de nombreuses possibilités d'activités de loisirs dans nos structures communales. Vous les découvrirez dans ce Bulletin Municipal.

Je souhaite à chacun d'entre vous de profiter de cette "liberté" retrouvée, des vacances, du repos, de la famille, enfin juste de la **vie**, tout simplement.

Bien cordialement.

Votre Maire,  
Maryline LUCAS

### DUCASSE

23-24-25 juillet

place Roger Salengro



### Fête Nationale

Dépôt de gerbe

le 14 juillet à 10h30

au Monument aux Morts



**FEU D'ARTIFICE**

Dimanche 25 juillet à 22h30

au plan d'eau proche de la Mairie

Rues Golliot, Desmaretz,  
Fleury, Mousseron et Bacquet

voir en page 15  
pour les inscriptions

# Les décisions phares du Conseil Municipal du 30 mars 2021

> **Marché de services liés à l'exploitation des installations de chauffage, ventilation, de production d'eau chaude sanitaire et de traitement d'eau des bâtiments de la ville.**

Après consultation de la Commission d'Appel d'offres le 9 mars 2021 concernant le rapport d'analyse des offres présentées par HEXA INGENIERIE, il a été décidé à l'unanimité de retenir l'offre de DALKIA.

> **Désignation des membres du Conseil Municipal siégeant au Comité Technique de la ville et du CCAS**

**Membres titulaires :** Maryline LUCAS, Alain PILNIAK, Corinne AMADEI

**Membres suppléants :** Bernard DOISY, Romuald SAENEN, Claudine FERME

> **Désignation des membres du Conseil Municipal siégeant au CHSCT (Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail) de la ville et du CCAS**

**Membres titulaires :** Mohamed LAHSEN BEN BRAHIM, Jean-Pierre SENEZ, Claudine FERME

**Membres suppléants :** Bernard DOISY, Alain PILNIAK, Jean-Jacques KAPOUN

> **Participation aux frais de fonctionnement**

Du fait du non-fonctionnement de l'association "La Boule Guesninoise" lors de la crise sanitaire, la convention de mise à disposition des locaux prévoit le versement de la somme de 1040€ sur l'année 2021.

> **Adhésion au groupement de commande pour la passation d'un marché de prestations de nettoyage et de propreté sur les espaces naturels**

Dans le cadre de son projet de territoire, Douais Agglo a décidé d'engager des actions de mutualisation qui permettent de rationaliser les dépenses publiques. La Communauté d'Agglomération propose la création d'un groupement de commandes pour la passation d'un marché de prestations de nettoyage et de propreté sur les espaces naturels pour 4 ans (de 2022 à 2026).

La commune propose d'adhérer à ce groupement pour le ramassage des cadavres d'animaux et de détritiques et la collecte et le traitement des dépôts sauvages avec amiante.

## Citoyenneté, vivre ensemble

> **Tondre sa pelouse**

Nous vous rappelons que les bruits de tondeuses peuvent être considérés comme du tapage diurne. Nous vous recommandons donc, par souci de courtoisie envers vos voisins, de respecter les horaires suivants pour vos tontes :

> du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

> le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h

> le dimanche : de 10h à 12h



> **Chiens en laisse**

Pour rappel, lors de vos promenades, les chiens doivent être tenus en laisse dans tous les lieux publics de la commune (y compris dans le Parc Pécourt).



> **Déchets verts**

Pour des raisons de pollution atmosphérique, il est rappelé qu'il est interdit de brûler ses déchets verts dans son jardin que ce soit à l'air libre ou dans un incinérateur.

Il est par contre possible :

> de les utiliser en paillage ou en compost individuel car ils sont biodégradables, c'est-à-dire qu'ils se décomposent avec le temps

> de les déposer en déchetterie.



# Compte administratif pour l'année 2020

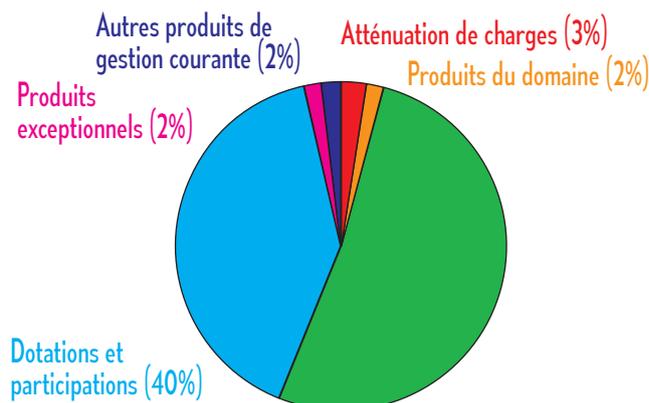
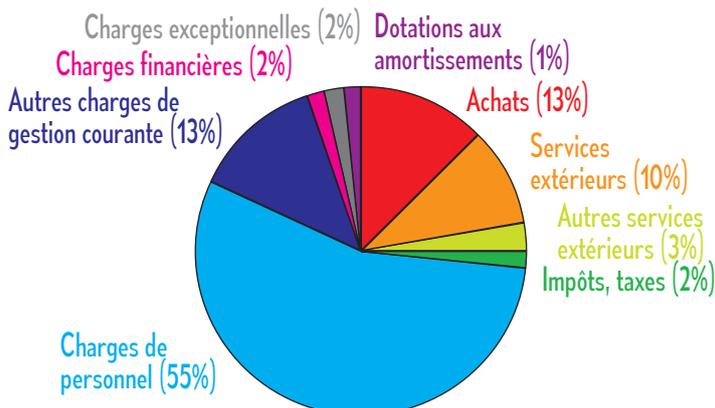
## > Section de fonctionnement

### Dépenses

|                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| Achats                             | 462 327,00 €          |
| Services extérieurs                | 362 758,36 €          |
| Autres services extérieurs         | 100 026,77 €          |
| Impôts, taxes                      | 63 932,31 €           |
| Charges de personnel               | 2 027 419,15 €        |
| Autres charges de gestion courante | 466 303,77 €          |
| Charges financières                | 58 221,93 €           |
| Charges exceptionnelles            | 77 429,36 €           |
| Dotations aux amortissements       | 53 712,78 €           |
| <b>TOTAL</b>                       | <b>3 672 131,43 €</b> |

### Recettes

|  |                       |
|--|-----------------------|
| Atténuation de charges                         | 118 166,83 €          |
| Produits du domaine (régies, concession)       | 70 646,08 €           |
| Impôts et taxes                                | 2 236 416,67 €        |
| Dotations et participations                    | 1 739 393,28 €        |
| Autres produits de gestion courante (location) | 70 569,17 €           |
| Produits financiers                            | 2,70 €                |
| Produits exceptionnels                         | 81 831,64 €           |
| <b>TOTAL</b>                                   | <b>4 317 026,37 €</b> |



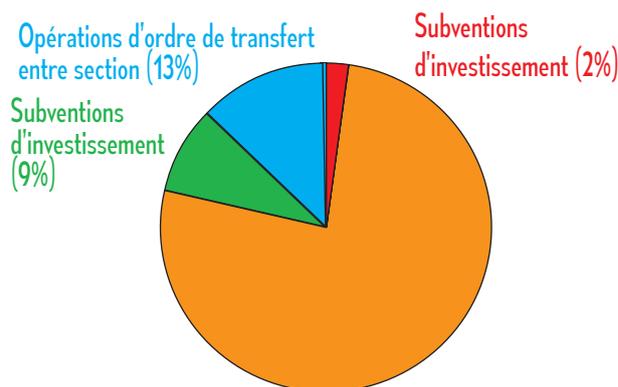
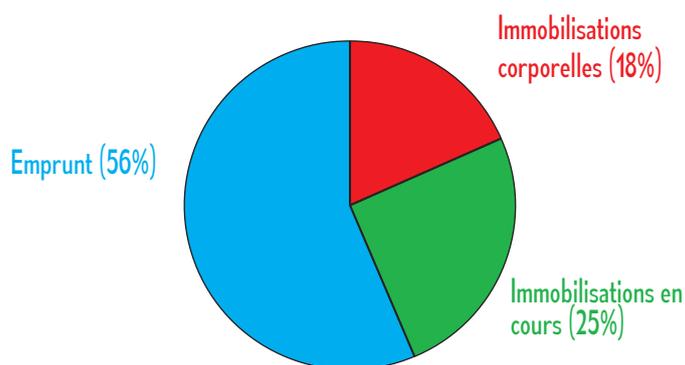
## > Section investissement

### Dépenses

|   |                     |
|---|---------------------|
| Immobilisations incorporelles (frais insertion) | 1 173,50 €          |
| Immobilisations corporelles (matériel)          | 88 740,29 €         |
| Immobilisations en cours (travaux)              | 122 206,00 €        |
| Emprunt   | 273 360,80 €        |
| <b>TOTAL</b>                                    | <b>485 480,59 €</b> |

### Recettes

|   |                       |
|---|-----------------------|
| Subventions d'investissement                  | 23 380,73 €           |
| Emprunt                                       | 615,00 €              |
| Dotations fonds divers                        | 768 986,27 €          |
| Subventions d'investissement                  | 88 734,44 €           |
| Opérations d'ordre de transfert entre section | 126 712,78 €          |
| <b>TOTAL</b>                                  | <b>1 008 429,22 €</b> |



Les dépenses de fonctionnement et d'investissement ont été maîtrisées et les recettes sont restées stables, malgré les contraintes liées à la pandémie du covid-19.

|                              |                       |
|------------------------------|-----------------------|
| Excédent de fonctionnement : | 644 894,94 €          |
| Excédent d'investissement :  | 522 948,63 €          |
| <b>Excédent global :</b>     | <b>1 167 843,57 €</b> |

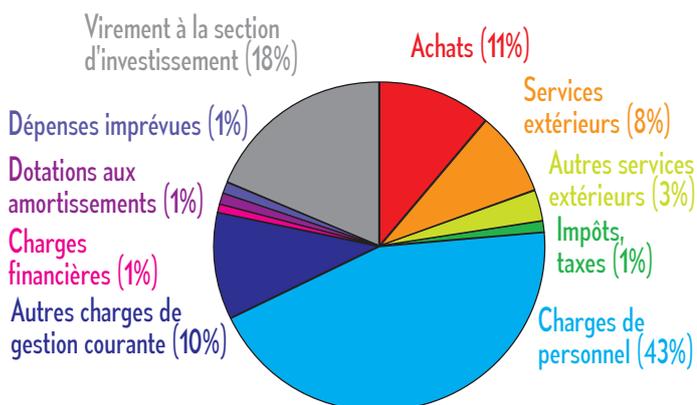
Une grande partie de cette somme sera réinvestie dans les futurs projets en 2021.

# Budget primitif pour l'année 2021

## > Section de fonctionnement

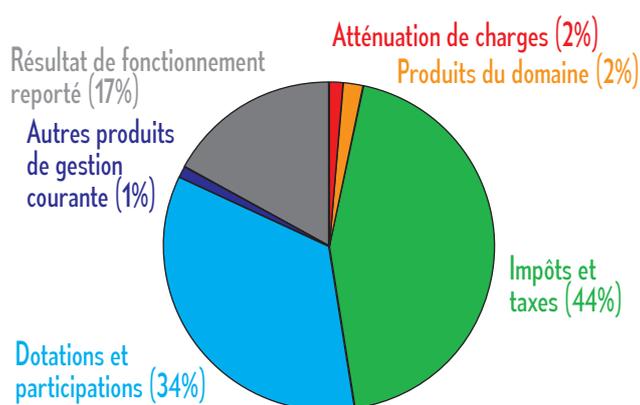
### Dépenses

|  |                       |
|--|-----------------------|
| Achats                                 | 573 580,00 €          |
| Services extérieurs                    | 426 235,00 €          |
| Autres services extérieurs             | 151 155,00 €          |
| Impôts, taxes                          | 71 820,00 €           |
| Charges de personnel                   | 2 177 270,00 €        |
| Autres charges de gestion courante     | 522 159,50 €          |
| Charges financières                    | 75 222,18 €           |
| Charges exceptionnelles                | 11 000,00 €           |
| Dotations aux amortissements           | 71 614,71 €           |
| Dépenses imprévues                     | 40 000,00 €           |
| Virement à la section d'investissement | 929 725,64 €          |
| <b>TOTAL</b>                           | <b>5 049 782,03 €</b> |



### Recettes

|  |                       |
|--|-----------------------|
| Atténuation de charges                         | 80 000,00 €           |
| Produits du domaine (régies, concession)       | 90 312,00 €           |
| Impôts et taxes                                | 2 231 689,00 €        |
| Dotations et participations                    | 1 737 692,00 €        |
| Autres produits de gestion courante (location) | 58 605,00 €           |
| Produits financiers                            | 3,00 €                |
| Produits exceptionnels                         | 5 000,00 €            |
| Résultat de fonctionnement reporté             | 846 481,03 €          |
| <b>TOTAL</b>                                   | <b>5 049 782,03 €</b> |

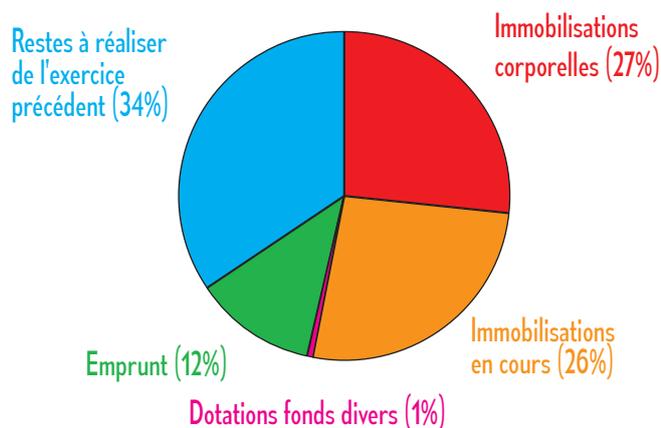


Les charges générales seront consenties afin d'assurer le bon fonctionnement de la mairie : salaires du personnel, chauffage, électricité, eau, entretien de tous les bâtiments... En contrepartie, la prudence sera maintenue sur les recettes perçues.

## > Section investissement

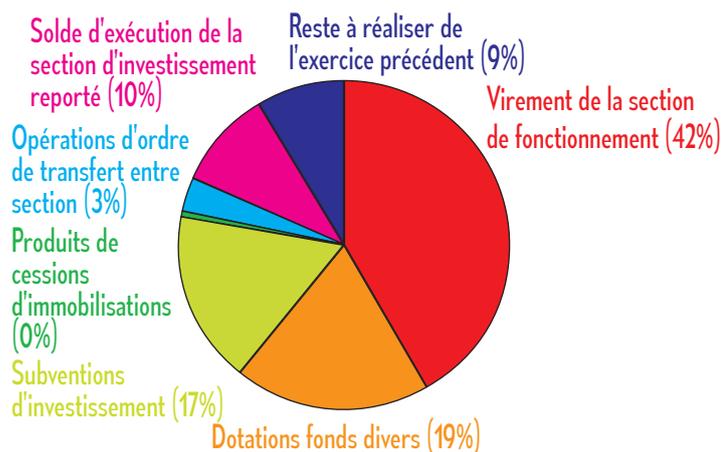
### Dépenses

|   |                       |
|---|-----------------------|
| Immobilisations incorporelles (frais insertion) | 2 000,00 €            |
| Immobilisations corporelles (matériel)          | 590 880,90 €          |
| Immobilisations en cours (travaux)              | 583 727,35 €          |
| Dotations fonds divers                          | 13 426,00 €           |
| Emprunt   | 265 698,18 €          |
| Restes à réaliser de l'exercice précédent       | 761 710,00 €          |
| <b>TOTAL</b>                                    | <b>2 217 442,43 €</b> |



### Recettes

|  |                       |
|--|-----------------------|
| Virement de la section de fonctionnement                 | 929 725,64 €          |
| Dotations fonds divers                                   | 423 473,79 €          |
| Subventions d'investissement                             | 376 966,20 €          |
| Produits de cessions d'immobilisations                   | 10 700,00 €           |
| Opérations d'ordre de transfert entre section            | 71 614,71 €           |
| Solde d'exécution de la section d'investissement reporté | 216 039,64 €          |
| Reste à réaliser de l'exercice précédent                 | 188 922,45 €          |
| <b>TOTAL</b>   | <b>2 217 442,43 €</b> |



## Budget primitif pour l'année 2021

En investissement, la section s'équilibre à 2 217 442,43 €, en dépenses et recettes.

Les principales opérations retenues ont pour objectifs de répondre à des critères de préservation et d'amélioration des biens communaux, de sécurité et d'environnement :

- le remboursement du capital (obligation réglementaire),
- les travaux d'accessibilité des bâtiments communaux et l'étude pour la poursuite du calendrier Ad'Hap (mesures pour faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite),
- la vidéo protection et l'installation d'alarmes pour les écoles,
- l'acquisition de matériels de transport, d'outillage technique pour répondre aux besoins des services techniques,
- l'installation de défibrillateurs dans divers locaux communaux,
- la rénovation du cimetière (clôture et accès),
- le changement de chaudières au fioul (démarche environnementale),
- le projet numérique pour les écoles,
- la continuité de la rénovation de l'éclairage public (maîtrise des dépenses énergétiques),
- l'examen de la rénovation de voiries,
- l'étude sur le devenir des écoles,
- l'amélioration du cadre de vie « Quartier les Placettes »,
- les travaux de sécurité de la rue de Bonnières,
- les aménagements nécessaires à la préservation des bâtiments communaux (toitures, menuiseries, sécurité...).

De plus, tout dossier sera l'objet d'une demande de subvention quand cela sera possible auprès des établissements institutionnels, ce qui pourrait entraîner des délais d'exécution plus longs.

## Nouveautés concernant les impôts locaux

### > Taxe d'habitation

> **Pour les Guesninois** : Suite à une loi relative à la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, plus de 92 % des contribuables ne paient plus cet impôt, depuis l'année dernière.

Dès 2021, une nouvelle phase est engagée. Les habitants (8 %) qui continuaient de s'acquitter de cette taxe, se verront déduire une somme de 30 % en 2021, de 65 % en 2022, avant une suppression totale de l'imposition en 2023.

> **Pour la ville** : Dans le même temps, le montant de la taxe d'habitation, pilier fondamental des recettes fiscales de la commune, est sorti de l'assiette de l'état de notification rédigé par l'Etat.

Afin de palier à cette perte, la collectivité recevra en contrepartie le produit de la taxe sur le foncier bâti perçu par le département. Afin que la réforme soit neutre pour la ville, le nouveau montant sera ajusté chaque année par un coefficient correcteur dans le but que les produits fiscaux soient équivalents avant et après réforme.

### > Taxe foncière sur les propriétés bâties

Pour suivre cette directive, une modification importante sera effectuée en 2021.

En effet, le taux de la ville inscrit sur l'avis de la taxe foncière (31,13 % en 2020) sera porté à 50,42 % et pourra apparaître imposant.

Mais pour cette année, au taux communal, on y ajoute le taux départemental déjà existant sur la feuille d'imposition soit 19,29 % en 2020.

En conséquence, de ces deux lignes existantes (31,13 % et 19,29 %), il n'en restera qu'une (50,42 %), ce qui ne change rien au montant payé par le contribuable.

Toutefois, l'Etat a décidé de majorer les bases des valeurs locatives des biens de 0,20 %.

*"Le compte administratif 2020 et le budget primitif 2021 ont été votés à l'unanimité, lors du dernier Conseil Municipal." – Bernard DOISY  
Adjoint aux Finances*



# Rétrospective des commémorations mars / avril / mai

- > **19 mars** : Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.
- > **25 avril** : Journée du souvenir des victimes de la déportation.
- > **1 mai** : Fête du travail
- > **8 mai** : Victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie et fin de la Seconde Guerre mondiale.

Ces dates importantes ne doivent pas être occultées par la crise sanitaire qui nous touche. C'est donc en petit comité que des commémorations, avec dépôts de gerbes, ont été organisées au pied du Monument aux Morts afin de rendre hommage aux nombreux disparus.



Afin de respecter les traditions, le 1<sup>er</sup> mai, les Membres du Conseil Municipal se sont rendus au Foyer Logement "Les Jours Heureux" afin d'offrir un brin de muguet à chacun des résidents.



## Fête des mères toutes les mamans à l'honneur

Durant une semaine, madame le Maire, Mauricette Caspers, Adjointe aux Fêtes et Cérémonies ainsi que les membres du Conseil Municipal se sont relayés à l'Espace Fêtes et Culture Jacques Duclos. Ceux-ci ont tenu une permanence afin d'offrir un joli sac aux 1120 mamans Guesninoises s'étant présentées. Les résidentes du Foyer Logement "Les Jours Heureux" n'ont pas été oubliées par les élus qui se sont rendus sur place afin de leur remettre leur cadeau.



## Acquisition de matériel pour le Chantier d'Insertion

Dans le cadre du Fond de Développement de l'Inclusion (FDI), dispositif mis en place par le Ministère du travail pour soutenir les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE), le dossier du Chantier d'Insertion de Guesnain a été retenu et a bénéficié d'une subvention pour l'achat de matériel adapté au public féminin (outil plus léger et plus ergonomique). L'achat de 2 tondeuses, 2 coupes bordures et 2 tailles haies pour un montant de 6 466,01 € a pu être réalisé avec une participation de l'Etat de 4 850,00 € (75%) et du CCAS de Guesnain 1616,01 € (25%).



## Conseil Municipal des jeunes début de mandat pour nos jeunes élus

Le 20 mai, les élèves de l'école primaire Joliot-Curie ont participé, pour beaucoup, à leur premier scrutin. En effet, ceux-ci ont élu 10 d'entre eux au Conseil Municipal des jeunes !

Ces jeunes conseillers (6 filles et 4 garçons) scolarisés en CE2 et CM1 ont démarré leur mandat de 2 ans (2021 - 2023) par un Conseil d'Installation. Celui-ci s'est tenu en présence

de Maryline LUCAS, Maire, Corinne AMADEI, 1<sup>ère</sup> Adjointe, Romuald SAENEN, Adjoint à la Jeunesse et la Citoyenneté", Alain PILNIAK, Conseiller délégué à la Communication ainsi que des membres des Commissions "Scolaire" et "Jeunesse" (Bertrand CANIVET, Aurore WILLERVAL, Mohamed EZAHOUID et Béatrice DUCATILLION).



*Dans le prochain Bulletin Municipal, nous vous présenterons plus en détails ces jeunes citoyens investis et ayant beaucoup d'idées en tête.*

## Passage au collège du CM2 à la 6<sup>ème</sup>

Le 24 juin, une cérémonie était organisée par Marylène TAÏRA, Adjointe aux Écoles, afin de célébrer le passage des élèves en 6<sup>ème</sup>. Maryline LUCAS, Maire et Bertrand CANIVEZ, Conseiller Municipal ont remis aux 54 futurs collégiens une calculatrice scientifique ainsi qu'un livre de cul-

ture générale en espérant que ces outils leur soient très utiles dans la poursuite de leur scolarité.

Nous les félicitons tous et leur souhaitons de profiter au maximum de leurs vacances avant la rentrée de septembre.



# Chantiers en cours

Mohamed LAHSEN, Adjoint aux Travaux, a fait visiter l'ensemble des chantiers en cours de réalisation dont :

- > **L'Espace Fêtes et Culture J. Duclos** : réfection des peintures par le Service Technique (hall, WC, bar, grande salle, scène et cuisine).
- > **Cimetière** : Travaux de clôture après l'intervention du Service Technique pour le démontage de l'ancienne clôture et de l'arrachage des haies.
- > **Divers bâtiments communaux** : travaux de mise aux normes d'accessibilité.



**Cimetière**



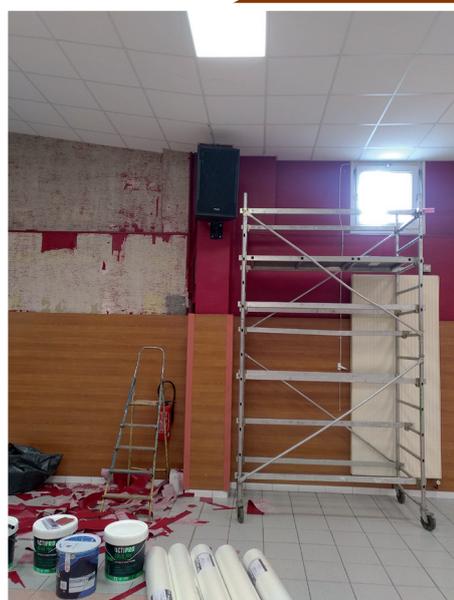
**Salle Abel Michéa**  
Rénovation en cours



**École Elsa Triolet**  
Tranchée pour le passage de la fibre optique



**Salle des fêtes** remise en peinture



# Élections régionales 2021 résultats Guesninois

## > 1<sup>er</sup> tour

Total Régional

|  |                            |         |
|--|----------------------------|---------|
| <b>S. CHENU</b> DU RASSEMBLEMENT NATIONAL            | <b>29,63 %</b> (320 VOTES) | 22,69 % |
| <b>X. BERTRAND</b> D'UNION À DROITE                  | <b>26,94 %</b> (291 VOTES) | 38,86 % |
| <b>K. DELLI</b> D'UNION À GAUCHE AVEC DES ÉCOLOGISTE | <b>23,52 %</b> (254 VOTES) | 22,57 % |
| <b>É. PECQUEUR</b> D'EXTRÊME-GAUCHE                  | <b>11,11 %</b> (120 VOTES) | 3,35 %  |
| <b>L. PIETRASZEWSKI</b> D'UNION AU CENTRE            | <b>5,93 %</b> (64 VOTES)   | 10,17 % |
| <b>J. EVRARD</b> DE DROITE SOUVERAINISTE             | <b>2,22 %</b> (24 VOTES)   | 1,86 %  |
| <b>A. ALEXANDRE</b> DIVERS                           | <b>0,65 %</b> (7 VOTES)    | 0,5 %   |

|                          |                                       |                                   |                             |                            |                                    |
|--------------------------|---------------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------|----------------------------|------------------------------------|
| <b>INSCRITS</b><br>3 361 | <b>ABSTENTIONS</b><br>66,41 % (2 232) | <b>VOTANTS</b><br>33,59 % (1 129) | <b>BLANCS</b><br>1,01% (34) | <b>NULS</b><br>0,45 % (15) | <b>EXPRIMÉS</b><br>32,13 % (1 080) |
|--------------------------|---------------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------|----------------------------|------------------------------------|

## > 2<sup>ème</sup> tour

Total Régional

|  |                            |         |
|--|----------------------------|---------|
| <b>X. BERTRAND</b> D'UNION À DROITE                  | <b>39,84 %</b> (443 VOTES) | 50,65 % |
| <b>S. CHENU</b> DU RASSEMBLEMENT NATIONAL            | <b>31,03 %</b> (345 VOTES) | 25,73 % |
| <b>K. DELLI</b> D'UNION À GAUCHE AVEC DES ÉCOLOGISTE | <b>29,14 %</b> (324 VOTES) | 23,62 % |

|                          |                                       |                                   |                             |                            |                                    |
|--------------------------|---------------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------|----------------------------|------------------------------------|
| <b>INSCRITS</b><br>3 361 | <b>ABSTENTIONS</b><br>65,58 % (2 204) | <b>VOTANTS</b><br>34,42 % (1 157) | <b>BLANCS</b><br>0,95% (32) | <b>NULS</b><br>0,39 % (13) | <b>EXPRIMÉS</b><br>33,09 % (1 112) |
|--------------------------|---------------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------|----------------------------|------------------------------------|

# Élections départementales 2021 résultats Guesninois

## > 1<sup>er</sup> tour

Total Canton

|  |                            |         |
|--|----------------------------|---------|
| <b>C. BEAUCHAMP / M. LUCAS</b><br>UNION À GAUCHE     | <b>67,30 %</b> (745 VOTES) | 44,96 % |
| <b>P. CLÉRY / N. FACON</b><br>RASSEMBLEMENT NATIONAL | <b>25,47 %</b> (282 VOTES) | 30,09 % |
| <b>X. BARTOSZEK / L. VAILLANT</b><br>DIVERS GAUCHE   | <b>7,23 %</b> (80 VOTES)   | 24,96 % |

|                          |                                       |                                   |                             |                           |                                    |
|--------------------------|---------------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------|---------------------------|------------------------------------|
| <b>INSCRITS</b><br>3 361 | <b>ABSTENTIONS</b><br>66,14 % (2 223) | <b>VOTANTS</b><br>33,86 % (1 138) | <b>BLANCS</b><br>0,71% (24) | <b>NULS</b><br>0,21 % (7) | <b>EXPRIMÉS</b><br>32,94 % (1 107) |
|--------------------------|---------------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------|---------------------------|------------------------------------|

## > 2<sup>ème</sup> tour

Total Canton

|  |                            |         |
|--|----------------------------|---------|
| <b>C. BEAUCHAMP / M. LUCAS</b><br>UNION À GAUCHE     | <b>72,95 %</b> (820 VOTES) | 65,63 % |
| <b>P. CLÉRY / N. FACON</b><br>RASSEMBLEMENT NATIONAL | <b>27,05 %</b> (304 VOTES) | 34,37 % |

|                          |                                       |                                   |                             |                           |                                    |
|--------------------------|---------------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------|---------------------------|------------------------------------|
| <b>INSCRITS</b><br>3 361 | <b>ABSTENTIONS</b><br>65,34 % (2 196) | <b>VOTANTS</b><br>34,66 % (1 165) | <b>BLANCS</b><br>1,01% (34) | <b>NULS</b><br>0,21 % (7) | <b>EXPRIMÉS</b><br>33,44 % (1 124) |
|--------------------------|---------------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------|---------------------------|------------------------------------|

## D'où viennent les noms de nos équipements sportifs ?



> **Robert BARRAN**, nom du Complexe sportif de notre ville, qui était-il ? Un footballeur du Nord - Pas-de-Calais ? Cela serait logique tant l'engouement pour le foot est présent dans notre commune. Le stade raisonne encore des clameurs des supporters du SC Guesnain qui encourageaient les joueurs lors de leurs exploits en coupe de France ou en CFA2. La réponse est "non" ! De plus, il n'est pas de notre région : né le 13 janvier 1918 à Arudy (Pyrénées-Atlantiques), et de surcroît il est Rugbyman, sport jamais pratiqué à Guesnain. Que lui vaut donc cet honneur ? Cet hommage provient du fait qu'il fut Résistant, journaliste et ardent militant du sport ouvrier.

> **Le sportif** / Rugbyman réputé, Robert Barran joua d'abord au rugby à XIII à L'avenir Valencien (Valence-d'Agen), club qui fut champion de France de deuxième division en 1938. Pendant la guerre il fut capitaine du Toulouse Olympique, club de rugby à XV. Il fut capitaine du Stade Toulousain en 1946-1947. Ce club remporta à 3 reprises en 1944, 1946 et 1947 la coupe de France et fut champion de France en 1947.

> **L'homme d'engagement** / Mobilisé en 1939 à Bordeaux, aspirant d'Artillerie, il fréquenta l'école d'artillerie de Poitiers. Démobilisé en janvier 1941, il s'installa à Toulouse et obtint à l'université de cette ville une licence de Droit. Il travailla comme rédacteur à la préfecture de la Haute-Garonne. Dès fin 1941, il participa à la Résistance avec les réseaux Gaullistes et participa au BCRA, Bureau Central de Renseignements et d'Action, le service de renseignement et d'actions clandestines de la France libre créé en juillet 1940 par le général de Gaulle.

Fin 1942, il fut en contact avec les FTP Francs Tireurs et Partisan. Passé dans l'illégalité la semaine du débarquement, il participa à la formation des maquis en Haute-Garonne et en Ariège. Pour ses faits de résistance, il est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Homme de gauche, Robert Barran était, en 1952, secrétaire de la FSGT (Fédération Sportive et Gymnique du Travail) du Midi. Conseiller municipal de Toulouse, il adhéra au Parti Communiste en 1955.

> **Le journaliste** / Il devient journaliste sportif au Patriote de Toulouse, puis dans la presse sportive Communiste Nationale et fut un des piliers de Miroir Sprint. Il en devient le rédacteur en chef à partir de 1966. Il participe à la création du mensuel sportif spécialisé, Miroir du rugby. Il est aussi chroniqueur à Libération puis à L'Humanité. En 1966, il reçoit le Prix du meilleur article sportif (Prix Martini).

Il fut commentateur, jusqu'en 1974, de matchs de rugby internationaux à la télévision et sur Europe 1.

Il fut l'auteur de quatre livres publiés entre 1971 et 1974. Trois de ces ouvrages étaient consacrés au rugby, le quatrième, traitait du sport en général.

**Robert BARRAN décède le 20 janvier 1978, son nom est donné au stade lors de son inauguration.**



## D'où viennent les noms de nos équipements sportifs ?

> **Léon DELFOSSE**, ce stade mythique où tant de Tournois Internationaux se sont déroulés, le stade où évoluent des jeunes du SC Guesnain. Ce stade au cœur des cités minières de la ville ne pouvait que porter le nom du créateur de la résidence de vacances, "LA NAPOULE" où tant de familles de mineurs ont séjourné.

> Résumer la vie de Léon DELFOSSE à la Napoule est restrictive pour ce descendant de trois générations de mineurs né le 14 octobre 1910 à Libercourt (Pas-de-Calais).

> Ayant obtenu le certificat d'études primaires, il fit six mois de cours complémentaires à Carvin mais dut entrer à la mine, pour des raisons financières, et rejoindre ses cinq frères qui étaient mineurs. Il se syndique dès son entrée à la mine. D'abord adhérent de la CGT, il rejoint ensuite la CGTU, fondée après la scission syndicale de 1921. Il accède rapidement à de multiples responsabilités : secrétaire adjoint de la section syndicale des mines d'Ostricourt, administrateur du syndicat des mineurs du Pas-de-Calais, délégué mineur, ou encore secrétaire de la section syndicale unifiée de Libercourt. Il s'engage parallèlement dans l'action politique : d'abord membre des Jeunesses Socialistes à Oignies, puis du PS-SFIO, il rejoint la Jeunesse Communiste en 1932 et le PCF en 1934.

> Dès le déclenchement de la Seconde Guerre Mondiale, il est fait prisonnier en mai 1940. Il réussit à s'évader, reprend son travail à la mine, milite clandestinement et participe à la grève des mineurs de mai-juin 1941. Recherché par la police Française et la Gestapo il s'éloigne du Nord-Pas-de-Calais et se fait arrêter par la police de Saint-Étienne pour "activité communiste". En mars-avril 1943, il est transféré à Béthune, puis à Douai où le tribunal le condamne à 6 ans de prison. Il s'évade en juillet du camp d'Eperlecques avec 280 détenus et rejoint la Résistance. Responsable régional du Nord pour les mineurs au sein du Comité d'Unité Syndicale et d'Action, il prépare la grève insurrectionnelle d'août 1944, participe au combat de Waziers du 31 août au 2 septembre 1944. Il terminera la guerre comme capitaine FFI.

> A la libération, après avoir été membre du Comité Consultatif des Houillères Nationales en 1945, il est nommé en 1946 directeur général adjoint des Houillères du Nord-Pas-de-Calais et administrateur des Charbonnages de France, postes dont il est révoqué le 14 novembre 1947 pour avoir critiqué les orientations du gouvernement, en ce début de Guerre Froide.

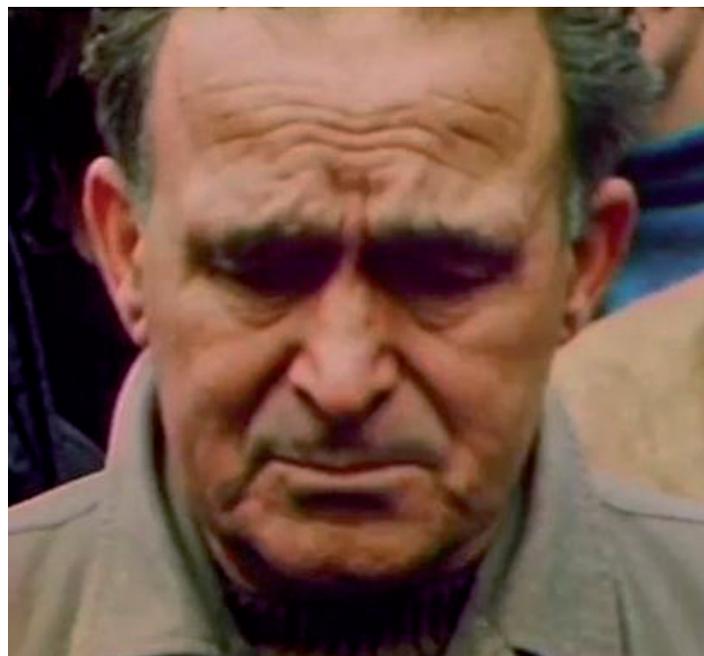
> Dans ses fonctions, il a eu un rôle crucial dans la construction des acquis sociaux des mineurs avec pour symbole l'acquisition en 1947 pour le compte des Houillères du Nord-Pas-de-Calais, du château d'Agecroft, à La Napoule (Alpes-Maritimes), qui devient le premier grand centre de vacances des "gueules noires". A souligner aussi les "maisons Delfosse", ces nouvelles cités minières avec leurs habitations modernes, plus confortables. Son implication, comme syndicaliste, dans la nationalisation des mines et l'obtention du Statut du mineur en 1946 est également à rappeler.

> Au lendemain de sa révocation de son poste d'administrateur des Charbonnages de France, 5000 mineurs du Pas-de-Calais se mirent en grève pour le défendre, prémisse de la grande grève de 1948 où 340 000 mineurs arrêterent le travail pour protester contre notamment une baisse des salaires et la suppression d'avantages sociaux. Grève qui fut fortement réprimée par le gouvernement.

> C'est dans la France des Trente Glorieuses qu'il occupe ses plus hautes responsabilités. Il est une figure de proue des grandes grèves des mineurs de 1947, 1948 et 1963, d'abord en tant que secrétaire de la Fédération Régionale des Mineurs, puis comme secrétaire général de la Fédération du Sous-Sol. Fonction qu'il transmet à Achille Blondeau en 1968 pour occuper le poste honorifique de Président.

> Après avoir assumé la fonction de 1<sup>er</sup> Adjoint, il fut maire de Libercourt en 1983. Et en militant international du syndicalisme qu'il fut aussi, le soutien à la grève des mineurs Britanniques de 1984-1985 marque son ultime engagement.

**Léon DELFOSSE décédera le 20 mars 1986.**



# École Municipale de Musique **Inscriptions pour l'année 2021 - 2022**

L'École Municipale de Musique de Guesnain a réouvert ses portes au public depuis le 25 mai 2021. Malgré les différents confinements, l'ensemble des professeurs a maintenu un suivi pédagogique à distance tout au long de l'année.

En collaboration avec les services techniques de la ville, un protocole sanitaire strict a été mis en place afin d'accueillir les élèves dans les meilleures conditions possibles (port du masque, gel hydroalcoolique, aération et désinfection des salles, panneaux de séparation en plexiglas etc..).

Nous vous attendons donc pour une nouvelle année musicale avec grand plaisir.

Les inscriptions pour l'année 2021-2022 s'effectueront à l'école de musique aux dates suivantes :

- > **Mercredi 8 septembre**  
de 10h à 12h et de 14h à 17h
- > **Judi 9 septembre**  
de 17h à 19h
- > **Vendredi 10 septembre**  
de 17h à 19h



## École Municipale de Musique

📍 Rue Jules LEKIEN  
☎ 03 27 91 07 21 (merci de laisser un message sur le répondeur)

## Médiathèque le plein d'ateliers pour l'été

Depuis début juin, les murs de la Médiathèque résonnent de nouveau de l'ambiance conviviale et chaleureuse des ateliers proposés par l'ensemble des agents. Après avoir profité d'un service de « click and collect » durant la majeure partie de la pandémie, c'est avec enthousiasme et dans le strict respect des règles sanitaires que petits et grands ont repris le chemin de la Médiathèque pour participer de nouveau aux ateliers créatifs, informatiques, ludiques et club des lecteurs.

Si vous souhaitez profiter, vous aussi, de ces moments d'animation, sachez que le programme estival : « Voyage Au Pays de l'Imaginaire » est disponible sur simple demande à l'accueil.

## Renseignements et Inscriptions

📍 Médiathèque (Place Roger Salengro)  
✉ [mediatheque@ville-guesnain.fr](mailto:mediatheque@ville-guesnain.fr)  
☎ 03 27 08 20 40



## LALP des activités tout l'été pour les ados

Cet été, le LALP de Guesnain proposera une multitude d'activités et de sorties pour les jeunes :

- > **Activités sportives** / crossfit, tennis de table, foot, volley, boxe, badminton...
- > **Sorties** / Bagatelle, camping au parc d'Ohlain, accrobranche, zoo, ski nautique, warrior adven-

ture...

- > **Activités culturelles** / jeux de sociétés, jeux vidéos, guitare, home déco, socio esthétique...

Afin d'obtenir le programme complet des vacances, veuillez vous rapprocher de la Maison Pour Tous.



Réunion d'informations parents / jeunes pour les activités de l'été

## Une épopée Légendaire les explorateurs du temps

Le mercredi 4 août, Douaisis Agglo exportera le savoir-faire d'Arkéos et de Légendoria sur la place Roger Salengro. En effet, il vous sera proposé une épopée Légendaire intitulée "les explorateurs du temps". Lors de ce cette journée, vous pourrez assister à des représentations théâtrales mais également participer à des mises en scènes dynamiques, fabriquer des objets atypiques en manipulant différents supports ainsi que participer à l'écriture de contes et de légendes qui seront joués sur scène.



Renseignements complémentaires auprès de la Maison Pour Tous

## Catastrophe naturelle sécheresse-réhydratation des sols en 2018

Suite à l'épisode de sécheresse-réhydratation des sols survenu en 2018, un dispositif exceptionnel de soutien aux victimes les plus affectées avait été mis en place et les propriétaires avaient jusqu'au 28 février 2021 pour déposer un dossier complet. Le Préfet du Nord nous informe que ce dispositif a été renouvelé par décret et permet le dépôt de nouvelles demandes par les particuliers jusqu'au 31 juillet (date de réception du dossier complet).

"Le mécanisme nouveau se distingue des mesures précédentes par un élargissement des conditions de ressources aux ménages dits intermédiaires. Il prévoit désormais l'obligation pour les demandeurs de produire un diagnostic qui vient confirmer le lien entre l'épisode de sécheresse-réhydratation

intervenu en 2018 et la nature des désordres. Ce diagnostic établit la liste des travaux nécessaires pour que les dommages soient réparés de manière pérenne.

Par ailleurs sont éligibles les bâtiments se trouvant dans une zone de susceptibilité des formations argileuses au phénomène de mouvement de terrain, une étude géotechnique ou un diagnostic peuvent attester de la localisation de la maison en zone de susceptibilité "moyenne" ou "forte".

L'ensemble des informations relatives aux conditions de mobilisation de ce fonds et travaux éligibles sont consultables sur le site Internet des services de l'État dans le Nord ([www.nord.gouv.fr](http://www.nord.gouv.fr)) à la rubrique "actualités". — Extrait du courrier reçu de la Préfecture

## Voyagez cet été avec ILG

Cet été, l'association Initiative Locale de Guesnain propose, aux adhérents de la Maison Pour Tous, des voyages organisés :

> **Pairi Daiza** : le samedi 31 juillet  
Tarif : 20€ / Départ : 8h30 / Retour : 21h30  
Visite libre de ce magnifique parc zoologique.  
Inscriptions les 19 et 26 juillet (14h à 16h)



> **Croisière sur la Meuse** : le dimanche 22 août  
(Tarifs et horaires à l'accueil de la MPT)  
Visite de la grotte la Merveilleuse le matin suivie d'un déjeuner en bateau puis de la croisière sur la Meuse.  
Inscriptions les 2 et 9 août (14h à 16h)

### Renseignements et Inscriptions



Maison Pour Tous (Place Roger Salengro)

03 27 98 01 60

## Tribunes des groupes du Conseil Municipal

*Cet espace est réservé à l'expression des conseillers issus des différents groupes. La responsabilité des propos revenant à leurs seuls signataires. Aucune correction que ce soit n'est apportée aux textes.*

### **Groupe : Ensemble Solidaires et Responsables pour les Guesninois**

Le Président de la République a salué l'investissement des agent.e.s du service public durant la crise du Covid.

Quelle hypocrisie de sa part ! D'un côté, il salue l'engagement de nos fonctionnaires, et de l'autre, il s'attaque à leur statut et à leurs droits, leur demandant de travailler plus pour gagner le même salaire. La loi dite de "transformation de la fonction publique" comporte de nombreuses dispositions dangereuses pour le statut des fonctionnaires et extrêmement régressives pour les droits des agent.e.s : fusion du CT et du CHSCT, instauration de la rupture conventionnelle, élargissement du recours aux contrats, mise en cause du droit de grève et bien sûr, abrogation des accords locaux plus favorables au temps de

travail légal afin de rendre effective la réalisation des 1607 heures annuelles. C'est la remise en cause de décennies de lutte par les agents, et les élus municipaux.

Les élus de la Ville de GUESNAIN rappellent leur attachement au service public et à la fonction publique territoriale. Ils s'opposent à la loi de transformation de la fonction publique. Demande au Gouvernement de retirer cette loi car elle viole le principe d'autonomie des collectivités territoriales résultant de l'article 72 de la Constitution.

Pour le Groupe,  
Alain PILNIAK

### **Groupe : Guesnain, Notre Ville, Votre Avenir**

La Covid-19 a provoqué une crise sanitaire et économique sans précédent dans l'histoire récente.

Elle touche la société dans son ensemble et les mesures prises contre cette pandémie ont d'importantes conséquences économiques, sociales et psychologiques.

A 18 ans, on souhaite pouvoir tracer le chemin de son avenir. Bien sûr, les aides financières peuvent venir combler certains manques. Mais elles ne sont pas et ne doivent pas être une fin en soi. Aucun jeune n'aspire à un RSA comme seul horizon. Il souhaite surtout trouver une formation ou un emploi pour s'en sortir.

Promouvoir l'acquisition de nouveaux droits ne doit pas faire oublier à Mme la maire et à sa majorité, le respect et l'application des droits acquis pour les minorités municipales :

Celui d'être informé et de pouvoir participer aux commissions municipales, aux bureaux de vote. Jeunesse, Citoyenneté, Communication, Travaux, Emploi, Environnement, Scolaire, Sports, Finances sont l'ensemble des commissions ou aucun membre de notre groupe n'a été convié depuis l'installation du conseil municipal.

DEVRED Sylvain,  
DUCATILLION Béatrice,  
MORAWIEC Laurent

### **Groupe : Notre Parti, C'est Guesnain**

# Les dates à retenir **Sous réserve de modifications Préfectorales**

## Juillet

--- Vendredi 9 juillet ---

### L'heure du conte

18h30 - 19h30

Médiathèque

--- Samedi 10 juillet ---

### Voyage à Eu

7h - 20h / Organisé par ILG

Départ place Roger Salengro

--- Mercredi 14 juillet ---

### Fête Nationale

Dépôt de gerbe à 10h30

Monument aux Morts

--- Mercredi 21 juillet ---

### Médiathèque'air

de 14h00 à 17h30

Devant la Médiathèque

--- 23, 24 et 25 juillet ---

### Fête Foraine

Place Roger Salengro



--- Dimanche 25 juillet ---

### Brocante

de 10h à 17h

rues Golliot, Desmaretz, Fleury,

Mousseron et Bacquet

### Feu d'artifice

à 22h30

Plan d'eau proche de la Mairie

--- Jeudi 29 juillet ---

### Lavage auto (intérieur)

13h30 - 17h00 / Organisé par le LALP

Place Roger Salengro

--- Samedi 31 juillet ---

### Voyage à Pairi Daiza

8h30 - 21h30 / Organisé par ILG

Départ place Roger Salengro

## Août

--- Mercredi 4 août ---

### Une épopée Légendaire

Place Roger Salengro

--- Vendredi 6 août ---

### Activité manuelle

14h30 - 16h30

Médiathèque

--- Du 9 au 13 août ---

### Camping au Parc d'Ohlain

Jeunes du LALP

--- Dimanche 22 août ---

### Croisière sur la Meuse

Organisé par ILG

--- Jeudi 26 août ---

### Journée F'amis

Activités ludiques et sportives

Parc Pécourt

## Septembre

--- Jeudi 2 septembre ---

### Rentrée scolaire



## Action spécifique 16 - 18 ans

# 16

Tu as entre 16 et 18 ans?

Tu n'es ni en formation, ni en scolarité, ni en emploi?

### À CHACUN SA SOLUTION !

Trouve la tienne en nous contactant (appel et SMS)

VALENTINE LALART - MISSION LOCALE DU DOUAISSIS - 06 10 76 94 64

ALENA HUE - CIO DU DOUAISSIS - 06 25 30 07 90

CHARLOTTE MARTEL - MAISON POUR TOUS GUESNAIN - 06 48 14 72 26

# 18



## Brocante Inscriptions

Des permanences pour les inscriptions à la brocante du 25 juillet auront lieu à la salle Brassens de 17h à 19h aux dates suivantes :

- > vendredi 16 juillet
- > samedi 17 juillet
- > lundi 19 juillet
- > mardi 20 juillet
- > mercredi 21 juillet

Cette brocante est uniquement réservée aux particuliers et le tarif retenu pour les emplacements est de 5€ les 4 mètres.

## Naissances Ils sont arrivés

**Maélie BOCQUET**,  
née le 11 février 2021

**Mattéis RENAUD**,  
né le 16 février 2021

**Aydën DOLLET**,  
né le 20 février 2021

**Hayden VASSELET BLASSELE**,  
né le 25 février 2021

**Salomé LEFEBVRE**,  
née le 11 mars 2021

**Cassandra SINSOLLIEZ**,  
née le 16 mars 2021

**Ylann FORTIGUERRA MOURIER**,  
né le 26 mars 2021

**Rizlaine REZGUI**,  
née le 02 avril 2021

**Lya CORTEYN**,  
née le 02 avril 2021

**Nala BLOT**,  
née le 04 avril 2021

**Hugo BACU**,  
né le 20 avril 2021

**Tylio WAREMBOURG**,  
né le 08 mai 2021

**Timéo DRÉSER**,  
né le 02 juin 2021

**Owen CAUDE**,  
né le 04 juin 2021

## Décès Ils nous ont quitté

**Marc WACHEZ**,  
époux de Yvette MAZY,  
décédé le 10 Mars 2021.

**Martine SAAD**,  
veuve de Miloud ZABILA,  
décédée le 12 Mars 2021.

**Lenny LECLERCQ**,  
décédé le 08 Avril 2021.

**Jocelyne BEAURY**,  
veuve de Jean MÈRY,  
décédée le 12 Avril 2021.

**Christiane DELMAIRE**,  
veuve de Casimir MAJEROWICZ,  
décédée le 21 Avril 2021.

**Hélène KABACINSKI**,  
veuve de Stanislas SZYMCZAK,  
décédée le 27 Avril 2021.

**Georges SEBILLE**,  
époux de Geneviève PREIN,  
décédé le 30 Avril 2021.

**Mwisi LANDU**,  
décédée le 1er Mai 2021.

**Louissette TIERCE**,  
veuve de Marcel CHARLEZ,  
décédée le 6 Mai 2021.

**Fernande DUPIRE**,  
veuve de Bernard DESTRIINI,  
décédée le 12 Mai 2021.

**Donato MARTINI**,  
époux de Rose CLAISSE,  
décédé le 29 Mai 2021.

## Mariage Ils se sont dit "oui"

**Christopher LEROY**  
& **Séverine RAVEZ**  
le 03 avril 2021,  
par Maryline LUCAS, Maire

**Mathieu DRUELLE**  
& **Emeline DUMORTIER**  
le 19 juin 2021,  
par Maryline LUCAS, Maire

## Parrainages civils

**Lynda KADRI**  
et **Nelya KADRI**,  
le 22 mai 2021,  
par Mauricette CASPERS,  
Adjointe au Maire

**Matthieu LESIEUR**  
& **Océane BARTKOWIAK**  
le 22 mai 2021,  
par Mauricette CASPERS,  
Adjointe au Maire



**Adenn DRUELLE**, le 19 juin  
2021,  
par Maryline LUCAS, Maire